

ASSOCIATIONS



**Lous Festaires fêtent le B'Aujolais jeudi 19 novembre**

C'est avec joie que l'association Lous Festaires vous annonce la date du « B'Aujolais nouveau » le 19 Novembre. L'aperitif se déroulera à partir de 19h et le repas sera servi à 20h.

de vous en communiquer la date dans le prochain Inf'Aujols, tout le monde est le bienvenu !

Pour continuer à vous proposer des événements réguliers, l'association compte sur toutes les bonnes volontés disponibles.

Ainsi si voulez intégrer une équipe conviviale contre quelques heures de votre temps : rejoignez nous !

Le prix du repas est de 15 euros pour les adultes et de 10 euros pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à : [lousfestaires46@gmail.com](mailto:lousfestaires46@gmail.com)

ou par téléphone en appelant Flavie au : 06 75 61 38 59.

S'inscrire avant le : 11 novembre

L'assemblée générale de l'association « Lous Festaires », se tiendra en Janvier et nous ne manquerons pas

**B'AUJOLAIS nouveau**

Samedi 19 Novembre Apéro 19h Salle des fêtes

Réservations jusqu'au 16 nov Repas...15€ Enfants de 12ans...10€

Arrière de péron châtagnes Bûche de pain saucé artisanale Pâté d'andouille Fougasse par la grande cuisson de fêt...

Flavie 06 75 61 38 59 lousfestaires46@gmail.com



**Avant goût de Noël à Aujols Dimanche 4 Décembre**

De 10 h à 17 h Pour les enfants et les plus grands promenades en calèche atelier de création et autres animations (contes de Noël)..

Le « Cabanon » vous proposera : des boissons chaudes toute la journée, à 12 h : l'apéritif et ses mises en bouche Vous pourrez ensuite déguster sur place ou emporter une « Garbure à l'Aujolaise » !!

Vous pourrez aussi faire quelques achats de Noël (producteurs et artisans locaux.)



**Les sapins de Noël**

Comme chaque année, les sapins orneront notre village, c'est le moment de dépoussiérer le vôtre.

Vous n'en avez pas?

Nous vous en offrons un.

Pour le réserver tél au 06.08.69.85.17

avant le 25 novembre et vous pourrez le retirer le 4 décembre au cabanon du lac.



N'oubliez pas de noter sur votre agenda

**Les animations 2022-2023**

4 Décembre 2022 : « Noël à Aujols »

8 Janvier 2023 : Roi des sapins

27 Janvier 2023: Assemblée Générale de l'AC&L

Février 2023 : « Autour d'un repas »

Avril 2023 : Vide grenier

Mai 2023 : Randonnée de printemps

Été 2023 : Le « marché des lavoirs »

Pour tout renseignement : Tel: 05.65.24.70.96 / 05.65.31.70.50  
Email: [comaujanim@gmail.com](mailto:comaujanim@gmail.com)  
Siège Social : Maison des Associations 46090AUJOLS Association loi 1901 1/04145



**Visages d'Ailleurs**

Le festival s'est déroulé du 3 au 10 octobre 2022 dans 5 localités du territoire de la Communauté de Communes du pays de Lalbenque-Limogne : Aujols, Belfort-du Quercy, Cremps, Lalbenque et Limogne

C'est dans l'église d'Aujols et devant un public d'environ 130 personnes que, dès son entrée sur scène, Adama Coulibaly a immédiatement enflammé les cœurs. Issu d'une famille de chasseurs cultivateurs au nom prestigieux, ne sachant ni lire ni écrire, Adama apprenait dès 6 ans le luth des chasseurs, le donso n'goni, harpe à 6 cordes qui assure une double fonction sociale et spirituelle. La voix puissante et ensoleillée de ce

virtuose, « filleul » protégé de Salif Keita, a enthousiasmé le public qui a largement participé.

Pour ce concert « à l'africaine », marqué par le rythme et l'envie de bouger, deux amis musiciens s'étaient joints à Adama : Issa Samaké excellent joueur de jembé et Daouda Mangara très à l'aise sur son Djeli n'goni. Et c'est une belle improvisation qui a marqué la fin du concert, en effet, Dorian Bizeul « Un P'tit Gars du Coin » se trouvant dans le public a été invité à rejoindre la scène pour un duo improvisé avec sa chanson « Vivre Ensemble ». Un final tout en fraternité et tolérance très applaudi du public.



**Inf' Aujols**

N°33 - NOVEMBRE 2022



**D**e mémoire d'Aujolais, jamais le lac n'avait été aussi bas en novembre. De plus en plus tôt, et sur une période de plus en plus longue, nous voyons l'eau baisser et ne pas retrouver son niveau habituel en automne, période où normalement les pluies sont de retour.

Cet été a été exceptionnel par ses températures très élevées et la sécheresse que cela a entraîné. Désormais feux de forêt, comme en ont vécu nombre de régions, manque d'eau, rivières à sec, souffrance de la végétation, manque de récoltes, dégâts sur la biodiversité...risquent d'être notre futur.

Certes, la douceur de l'arrière-saison a été bien agréable, mais cette situation doit nous interpeller. Les conséquences du réchauffement climatique sont graves et impactent de nombreux aspects de notre vie.

Lutter contre le changement climatique, s'adapter à un monde qui se réchauffe et surtout préserver la précieuse ressource en eau, telles devraient être les priorités auxquelles chacun peut contribuer en évitant le gaspillage et en étant beaucoup plus vigilant sur son comportement dans la vie quotidienne.

Geneviève DEJEAN

## UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Catherine SOUBIES qui était en poste depuis février 2008 a souhaité démissionner de son poste pour intégrer une autre collectivité territoriale.

C'est une jeune secrétaire, Lorelei BRICE, qui débute dans ce métier, qui l'a remplacée depuis le 03 octobre 2022.

Lorelei partage son temps de travail avec la commune d'Esclauzels où elle assure également les mêmes fonctions afin de remplacer l'actuelle secrétaire qui va partir à la retraite.

Le secrétaire de mairie est le maillon incontournable de la vie communale et de nombreuses qualités sont indispensables à l'exercice de ses missions : organisation, rigueur, autonomie, polyvalence, disponibilité, diplomatie et discrétion. Le secrétaire de mairie doit avoir le sens du service public, posséder des capacités rédactionnelles, d'écoute et de pédagogie pour accueillir et renseigner les usagers.

Nous souhaitons une bonne adaptation à Lorelei dans ce nouveau métier qu'elle a choisi.



## LES NUISANCES SONORES

Les élus sont souvent interpellés pour des problèmes de nuisances sonores dans les propriétés privées.

Toutes les activités bruyantes sont règlementées par arrêté préfectoral, à savoir :

**Activités domestiques : bricolage et jardinage** à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

**Animaux :** les possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, chevaux, ânes, sont tenus de prendre toutes les mesures pour éviter une gêne pour le voisinage et l'errance de leurs animaux.

**A NOTER :** La divagation des animaux sur les routes présente un risque d'accident dont chaque propriétaire serait tenu responsable.

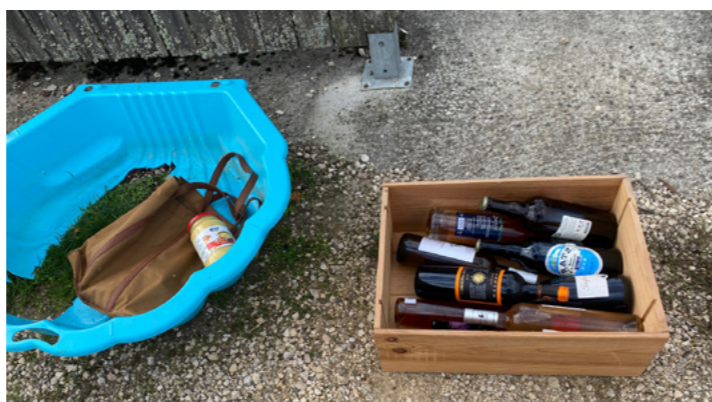
**Travaux de bâtiment :** toutes les précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements dans les bâtiments. Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits :

Tous les jours de la semaine de 20h00 à 07h00 ainsi que pendant une pause méridienne d'une durée minimale de 45 mn

Toute la journée les dimanches et jours fériés

L'intégralité de l'arrêté préfectoral du 02 décembre 2009 règlementant les bruits de voisinage peut être consulté sur le site de la Préfecture du Lot <https://www.lot.gouv.fr>

## ORDURES MENAGERES TOUJOURS DES INCIVILITÉS !!



Malgré d'incessants rappels, force est de constater le sans gêne de certaines personnes qui s'autorisent à jeter n'importe quoi dans n'importe quel container, ou de déposer dans les espaces propre des objets qui devraient être apportés en déchetterie.

C'est ainsi que l'on retrouve par exemple des bouteilles pleines de bière périmée posées à côté des bennes ou encore pneus, jantes, chaises plastique, cagettes, vêtements, chaussures... dans les containers de recyclable, toutes choses qui n'ont rien à y faire. Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Lalbenque sont suffisamment souples pour que l'on puisse s'y rendre au moment de son choix et nous insistons pour que chacun fasse l'effort de bien trier ses ordures. C'est également une question de respect pour les agents chargés de la collecte de nos déchets



## ÉCOLE : UNE BELLE SORTIE SCOLAIRE

C'est un bel après-midi qu'ont vécu les enfants de l'école le vendredi 07 octobre dans la salle des fêtes de Belfort du Quercy.

Regroupés avec 2 autres classes de ce village, ils ont pu participer à un spectacle de contes, danse et musique d'Afrique.

Un spectacle haut en couleurs, rythme et sons qui a ravi les écoliers.

Cette séance était offerte par l'Association Visages d'Ailleurs dans le cadre du festival « Visages du Mali ».



## RÉUNION AVEC LES HABITANTS DES QUARTIERS DE BRUNARD/ LES GROUATIÈRES

La municipalité avait été sollicitée en 2020 par certains habitants des quartiers de Brunard et des Groupatières pour l'organisation d'une rencontre avec les élus afin de pouvoir exprimer leurs inquiétudes sur l'importance des nouvelles constructions dans leur secteur et les nuisances qui en découlent, notamment une circulation de véhicules accrue.

Cette réunion qui n'avait pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire, s'est tenue le jeudi 03 Novembre à la salle des fêtes et s'est déroulée dans une ambiance sereine et cordiale.

**A la suite des échanges, la municipalité a donné son accord sur les points suivants :**

La réduction à 30 à l'heure sur toute la longueur du Chemin de Brunard,

La pose de ralentisseurs type coussins berlinois à condition que les riverains se mettent d'accord sur le nombre et les emplacements.

Etudier avec le SICTOM (Syndicat des Ordures Ménagères) l'installation de poubelles supplémentaires, voire d'installer un nouveau lieu de regroupement de containers

## INFORMATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : SAVE THE DATE !

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche qui vise à mettre en cohérence, avec les acteurs concernés, les différentes politiques menées en direction de la population sur un même territoire. Ainsi, à l'issue d'un diagnostic réalisé en 2019, un document a formalisé un état des lieux et posé les enjeux d'une politique sociale pour notre territoire et les actions à mener dans les prochaines années.

Dans le cadre de la CTG, une convention de partenariat avait été signée en 2019 entre la Caf et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne afin d'élaborer conjointement un plan de développement social du territoire. La convention conclue en 2019 pour 3 ans arrivant à échéance au 31 décembre, les partenaires souhaitent la renouveler.

C'est dans ce but que tous les habitants du territoire sont invités à participer, avec la CAF, à une des 2 réunions publiques organisées pour le renouvellement de sa Convention Territoriale Globale (CTG) :

**mardi 29 novembre 2022 à 18h30 à la salle des fêtes de Varaire ET/OU**

**jeudi 1er décembre 2022 à 18h30 à la salle des fêtes de Cremps**

Lors de la réunion publique, vous pourrez ainsi, si vous le souhaitez, intervenir pour apporter vos idées, faire part de vos attentes en matière sociale et débattre avec les parties présentes.

N'hésitez pas aller sur le site de la Communauté de Communes

<https://www.cc-lalbenque-limogne.fr> et taper « convention territoriale globale » dans le moteur de recherche. Vous aurez ainsi toutes les informations sur cette action.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie aura lieu à 11h30 au Monument aux Morts avec lecture des textes officiels et un dépôt de gerbe.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur qui aura lieu à la Salle des fêtes

